Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260626-DEL_2026_71B-DE

COMBRIT-SAINTE-MARINE
KOMBRID SANT-VORAN

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE COMBRIT

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2026 A 20H00
(Extrait du registre des délibérations)

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à 20h00, le Conseil Municipal de Combrit, légalement convoqué le dix-sept juin, s'est réuni à l'espace sportif de Croas Ver, rue du Stade, sous la présidence de Monsieur **Christian LOUSSOUARN**, Maire de Combrit-Sainte Marine.

Etaient présents :
Nadine ARHAN, Louisette BÉCHARD, Loïc BOURDON, Gérard BRAUD, Frédéric CHAUVEL, Gilles DEDELIS, Elisabeth DEVULDER, Kilian DILIGEART, Marie Rose DUVAL, Jean Michel GAUTIER, Fabienne GENDROT, Lucile LACHAUSSÉE-ROY, Florian Le COSSEC, Brigitte LE GALL-LE BERRE, Aurélie LE GOFF, Hervé LE TROADEC, Christian LOUSSOUARN, Héléna MOONWESSUR, Maryannick PICARD, Benjamin TANNEAU, Gaëtan VALLERIE

Absents ayant donné procuration :
Frédéric CHAUVEL à Florian LE COSSEC
Charlène DOUILLARD à Benjamin TANNEAU
Pascal DOURLEN à Gaëtan VALLERIE
Fabienne GENDROT à Louisette BECHARD
Michèle LE GALL à Brigitte LE GALL-LE BERRE
Éric LE VIOL à Gérard BRAUD
Laure LEFEUVRE à Aurélie LE GOFF
Éric TANNEAU à Héléna MOONWESSUR

Nombre de conseillers en exercice :27
Quorum : 14
Nbre de présents : 21
Nbre de procurations : 8
Nbre de votants : 27
Nbre d'absents :0

Absents :

Des remarques sur le conseil du 12 mai 2026 ?

Le procès verbal du Conseil Municipal du 12 mai 2026 2026 est adopté à l'unanimité
Le Conseil Municipal a désigné M. Kilian DILIGEART comme secrétaire de séance.

2026-71 BUDGET ALSH – APPROBATION DES RESULTATS DEFINITIFS ET AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 APRES APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Monsieur Gaëtan VALLERIE, adjoint aux finances, présente le dossier.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2311-5 ;
Vu la reprise anticipée des résultats 2025 au BP 2026 approuvée par délibération n°2026-16 du 24/02/2026 ;
Vu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 approuvé par délibération n°2026-47 du 12/05/2026 ;
Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de constater les résultats définitifs de l'exercice et de procéder à leur affectation ;

Après avoir constaté les résultats définitifs de clôture de l'exercice 2025 comme suit :
Section de fonctionnement :

- Résultat de l'exercice : 0 €
- Résultat antérieur reporté : 0 €
- Résultat cumulé à affecter : 0 €

Section d'investissement :

- Solde d'exécution : 19 618,35 €
- Restes à réaliser en dépenses : 0 €
- Restes à réaliser en recettes : 0€

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 15 juin 2026

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260626-DEL_2026_71B-DE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de:

- Approuver les résultats définitifs de l'exercice 2025 tels que présentés ci-dessus

Pour copie conforme
Le 26 juin 2026

Christian LOUSSOUARN
Maire de Combrit – Sainte Marine

